

R.E.N.V.A
RÉGIE DES ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES de VANNES AGGLO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION du 16 mars 2023

Présidente de séance : Mme Anne GALLO

Membres autorisés au vote : Mme Lucile BOICHOT (Mairie d'Arradon), Mr Patrick ÉVENO (Maire de Baden), Mr Régis FACCHINETTI (Mairie de Séné), Mme Noëlle CHENOT (Maire de Surzur), Mme Anne GALLO (Maire de St-Avé - Présidente RENVA), Mr Michel GILLET (Mairie de Vannes), Mr Roland NICOL (Mairie de Sarzeau), Mr Pascal DA-RUI (Président du CN Baden), Mr Rémi VIDOR*(Président de La Mouette Sinagote – Vice-Président RENVA), Mme Vanessa BOHE (Présidente CN Arradon)

Soit : 10 Membres

**Double voix (cf statuts)*

Membres invités : Mme Karine LE BRETON (DGA GMVA), Mr Vincent FRAVAL (Directeur RENVA), Mr Loïc BEZIAUD (représentant élu du CSE)

Membres présents autorisés au vote : Mme Lucile BOICHOT (Mairie d'Arradon), Mr. Patrick ÉVENO (Maire de Baden), Mr Régis FACCHINETTI (Mairie de Séné), Mme Noëlle CHENOT (Maire de Surzur), Mme Anne GALLO (Maire de St-Avé - Présidente RENVA), Mr Roland NICOL (Mairie de Sarzeau), Mr Rémi VIDOR*(Président de La Mouette Sinagote – Vice-Président RENVA), Mme Vanessa BOHE (Présidente CN Arradon)

Soit : 8 Membres

**Double voix (cf statuts)*

Total des voix : 10

Membres avec pouvoirs : Mme Anne GALLO (Maire de St-Avé - Présidente RENVA),

Membres excusés : Mr Michel GILLET (Mairie de Vannes – donne pourvoir à A.GALLO), Mr Pascal DA-RUI (Président du CN Baden),

Membres invités : Mme Karine LE BRETON (DGA GMVA), Mr Vincent FRAVAL (Directeur RENVA), Mr Loïc BEZIAUD (représentant élu du CSE)

R.E.N.V.A

RÉGIE DES ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES de VANNES AGGLO

Objet : délibération 3 : Affectation du résultat

Madame la Présidente de séance expose :

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les résultats sont affectés par l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du Compte Administratif.

Ainsi, le Compte Administratif 2022 présente un **résultat bénéficiaire de 32 772.32 €** en section de fonctionnement.

Rappel des résultats des exercices précédents :

résultats	2019	2020	2021	2022	Résultat global
INVESTISSEMENT	3 407.94	-1 255.34	14 712.66	-65 806.87	-48 056.71
FONCTIONNEMENT	46 759.30	11 270.85	126 405.98	32 772.32	162 772.32
TOTAL	50 167.24	10 015.51	141 118.64	-33 034.55	114 715.61

Si vous êtes d'accord, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- Affecter le résultat de l'exercice 2022 sur l'exercice 2023
- Affecter les résultats comme suit :
 - ⇒ À sa propre section en fonctionnement la somme de **20 000 €** portée au R002 (résultat de fonctionnement reporté),
 - ⇒ À la section investissement la somme de **142 772.32 €** en « autres réserves »,
 - ⇒ À sa propre section en investissement la somme de **- 48 056.71 €**.

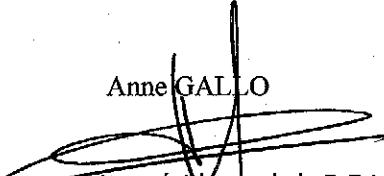
Le quorum constaté, le Conseil d'administration délibère et :

- Affecte le résultat de l'exercice 2022 sur l'exercice 2023
- Donne tout pouvoir au directeur pour l'exécution de cette délibération.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0



Anne GALLO

La présidente de la R.E.N.V.A